

Conformément à l'article 9.2 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que le dossier suivant a été présenté;

3A/2023/3768

EXPLOITATION D'UNE GRUE AUXILIAIRE SUR CAMION

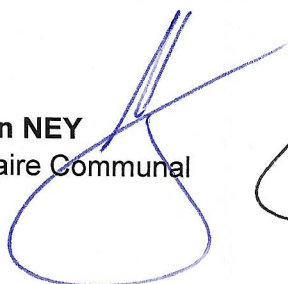
ADMINISTRATION COMMUNALE DE BETTEMBOURG

Les avis concernant les demandes sont affichés sur place et aux lieux à ce destinés dans la commune de Bettembourg.

Période d'affichage : **17 novembre 2023 au 1 décembre 2023**

Fait à Bettembourg, le 15 novembre 2023

Damien NEY
Secrétaire Communal



Laurent ZEIMET
Bourgmestre

